

CONDITIONS DE VENTE

La vente est faite au comptant. Le plus offrant et dernier enchérisseur est l'adjudicataire.

A l'issue de la vente, un bordereau d'adjudication est remis à l'acheteur, il tient lieu de facture et de certificat d'achat.

L'exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état du lot mis en vente, il ne sera admise aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et le poids des objets ne sont donnés qu'à titre indicatif.

FRAIS de VENTE

Les frais en sus des enchères s'élèvent à **21 % TTC** pour les lots volontaires ou **14.40% TTC** pour les lots judiciaires.

Attention : Nous rappelons qu'aucune exonération de TVA sur les honoraires ne peut être appliquée, y compris pour les acheteurs étrangers. NO VAT EXEMPTION ON FEES EVEN FOR NON FRENCH CITIZENS.

Frais supplémentaires à la charge de l'acquéreur :

- frais d'expédition (forfait minimum 20€), **pas d'expédition pour des lots dont la valeur est inférieure à 100 €, et dans les cas mentionnés à la rubrique frais d'expédition,**
- frais de gardiennage au-delà de 15 jours après la vente (6 € par jour),
- frais d'achat en ligne (3.60 %TTC pour les ventes live sur www.interencheres-live.com)

ORDRE d'ACHAT

Si vous ne pouvez assister à la vente, il vous est possible de nous faire parvenir au **plus tard avant 11h le jour de la vente** (par fax ou par e. mail) un ordre d'achat sur lequel figurent vos coordonnées (nom, adresse, et téléphone), et votre enchère maximum ; cet ordre sera obligatoirement accompagné d'un RIB et d'une photocopie de pièce d'identité. **Aucune demande de ligne téléphonique pour tout lot dont la valeur est inférieure à 150€.**

PAIEMENT

Le règlement peut se faire en espèces jusqu'au plafond autorisé (1000 €) ou carte bancaire ou chèque de banque certifié (**l'étude n'accepte plus les chèques**). L'étude accepte le règlement par carte à distance, ou virement bancaire suite à des ordres d'achat.

VENTE LIVE



Pour certaines ventes, vous pouvez enchérir par Internet en direct pendant la vente. Dans ce cas il faut vous inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte de carte bancaire (le n° de carte et la date d'expiration ne sont pas conservés).

Ordres d'achat secrets via www.interencheres-live.com :

Me Brioult n'a pas connaissance du montant maximum de votre ordre. Vos enchères augmentent automatiquement, en fonction de celles en cours, en respectant la limite que vous avez mentionnée.

Toute enchère en ligne constitue un engagement définitif de votre part.

Des frais supplémentaires de 3 % H.T, soit 3.60 % TTC sont facturés à l'internaute.

DELIVRANCE

Le lot ne sera délivré à l'acheteur qu'après paiement complet de son achat.

FRAIS d'EXPEDITION

L'étude n'assure pas l'expédition des lots dont la valeur est inférieure à 100 €.

Tous nos envois se font systématiquement en Colissimo recommandé, pour des lots dont la valeur est inférieure à 1 000 €. Une décharge écrite sera demandée à l'adjudicataire avant toute expédition stipulant que le Commissaire-Preneur ne peut être tenu responsable d'un lot livré détérioré ou cassé.

Cependant, AUCUNE EXPEDITION ne sera effectuée pour les objets fragiles (bouteilles de vin, céramiques, verrerie, cristal...) ou volumineux (mobilier...), ou soumis à législation (armes...),...

Il reviendra à l'acquéreur de faire appel à un transporteur extérieur de son choix.

Aucun envoi également pour un lot dont la dimension dépasse 100 cm et/ou pèse plus de 10 kg ou dont la valeur est supérieure à 1000 €.

Des frais de colisage (fournitures, confection du colis, et acheminement à la poste) viendront se rajouter aux tarifs postaux, entre 10 et 30 € selon la complexité du colis.

Forfait minimum pour toute expédition : 20 €

FRAIS de GARDIENNAGE

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Tout lot non retiré dans les 15 jours suivant la vente fera l'objet de frais de gardiennage, **à raison de 6 €/jour.**

Le gardiennage et l'envoi de l'objet n'engagent pas la responsabilité du Commissaire-Preneur, l'objet étant considéré sous la responsabilité de l'adjudicataire, dès le moment de l'adjudication.